



# FORMATION AUX RÈGLES DE L'ART DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CONTROLÉ

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

## PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

## PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition

## MÉTHODES ET MOYENS

### PÉDAGOGIQUES

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT  
Apports théoriques  
Support papier ou numérique  
Exposé, études de cas

## VALIDATION

La signature des feuilles d'émergence contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation en fin de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

## À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

[www.crefab.fr](http://www.crefab.fr)

## OBJECTIFS

*Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de mettre en œuvre :*

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques de la ventilation mécanique contrôlée.
- ➔ Connaitre le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT ventilation.

## PROGRAMME

### *Rappel du contexte lié à la transition énergétique*

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- Les arrêtés ventilation

### *Diagnostics et environnement des travaux*

- Ventilation/isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Éléments de diagnostic de la ventilation existante

### *Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la mise en œuvre d'une ventilation (DTU, CPT, AT/DTA, RAGE...)*

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...)
- Les différents systèmes
- Le dimensionnement
- Les entrées d'air
- Le détalonnage
- Les bouches d'extraction
- Les réseaux
- Caisson d'extraction et rejet d'air vicié
- Raccordement électrique, maintenance et entretien

### *Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en ventilation*

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis/facture en ventilation (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en ventilation
- QUIZ d'auto évaluation sur photos

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

#### ANTENNE DE L'EURE

67 rue Pierre Tal-Coat  
27000 Evreux  
Tél. : 02.32.28.37.45

#### ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME

7 rue Pierre Gilles de Gennes  
76130 Mont-Saint-Aignan  
Tél. : 02.35.69.94.65

#### ANTENNE DE L'OISE

1 rue Léonard de Vinci  
60000 Beauvais  
Tél. : 03.44.45.89.57